

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les sections Sud, Ouest et Est des Jeunes Sapeurs-Pompiers passent leur brevet national

Saint-Denis, le 10 juillet 2017 – Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de La Réunion (SDIS 974) annonce, en étroite collaboration avec l'Union Des Sapeurs-Pompiers de La Réunion (UDSP 974) l'organisation du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers les 8, 11 et 12 juillet prochain.

Ils seront 52 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) composant la promotion 2013-2017, 16 filles et 36 garçons de 16 à 18 ans, originaires du Sud, de l'Ouest et de l'Est de l'île, à venir passer les épreuves du Brevet National des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) après 4 ans de formation.

4 années de formation et une passerelle pour devenir Sapeur-Pompier

Au cours des 4 années que dure la formation, ouverte dès l'âge de 12 ans, les JSP s'initient chaque samedi après-midi, grâce à une trentaine d'animateurs, Sapeurs-Pompiers Professionnel ou Volontaires, aux techniques d'intervention propres aux services d'incendie et de secours : ils acquièrent, ainsi, des connaissances relatives aux manœuvres d'incendie, se familiarisent avec le fonctionnement des matériels utilisés par les sapeurs-pompiers et se forment aux gestes de premiers secours.

Ils suivent, en parallèle, un entraînement sportif afin d'acquérir une condition physique idéale et nécessaire pour pouvoir assurer en toute sécurité les missions d'un Sapeur-Pompier.

Pendant tout le temps de leur formation, les JSP vont également développer un esprit civique et de solidarité, à travers des valeurs telles que : la discipline, la rigueur et la cohésion.

Pour se présenter à l'examen final chacun des JSP a déjà validé le diplôme de premiers secours en équipe de niveau 1.

A l'issue, ils passeront un Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers. La réussite à ce brevet et les différents résultats obtenus tout au long de sa formation lui permettront de prétendre s'ils le souhaitent à un engagement comme Sapeur-Pompier Volontaire (SPV). Si le JSP souhaite devenir Sapeur-Pompier Professionnel (SPP) cette formation sera pour lui un avantage certain lors des futurs concours de Sapeur-Pompier Professionnel.

« Je soutiens de tout cœur nos jeunes qui acceptent de consacrer une grande partie de leur temps libre dans l'apprentissage du beau métier de Sapeur-Pompier. Cette activité représente souvent la concrétisation d'un rêve qui débouchera peut être, au prix de nombreux sacrifices sur la réalisation d'une ambition » précise Nassimah DINDAR, Présidente du Conseil d'administration du SDIS.

C'est le Colonel Hervé BERTHOUIN, nouvellement nommé Directeur départemental du SDIS 974 qui assurera la présidence d'un jury composé du représentant de la direction de la jeunesse et des

sports, d'un officier sapeur-pompier professionnel et volontaire, du médecin chef du SDIS et d'un formateur JSP agréé.

L'Union Des Sapeurs-Pompiers clé de voute pour la formation des JSP

5 sections de 18 JSP chacune existent déjà sur l'île (St Denis, St Leu, St Paul, Bras Panon, St Pierre), soit un total de 90 JSP actuellement en formation (de la seconde à la quatrième année).

Depuis 2000, l'UDSP 974 en lien avec le SDIS 974 a formé plus de 200 jeunes, preuve du véritable engagement de l'établissement SDIS et de ses élus en faveur de la jeunesse réunionnaise.

Pour Josselin Myrtho, Président de l'Union Des Sapeurs-Pompiers de La Réunion : « L'engagement citoyen de la jeunesse réunionnaise est un atout pour notre collectivité mais aussi pour leur épanouissement personnel. Contrairement à ce qui se dit parfois, les vocations sont de plus en plus nombreuses ».

Dès la rentrée, de nouvelles sections de JSP seront créées dans le département. Restez informé via les sites internet de l'UDSP 974 : www.udsp974.com et du SDIS 974 : www.sdis974.re

Programme des épreuves du brevet national de Jeunes Sapeurs-Pompiers 2017

Samedi 8 juillet : épreuves écrites (8h à 10 heures)

- Section Est : Caserne de Bras-Panon
- Section Ouest : Caserne de Saint-Paul
- Section Sud : Caserne de Saint-Leu

- **Deux épreuves écrites notées sur 20** : questionnaires à choix multiples (QCM) portant sur l'incendie et les interventions diverses

Mardi 11 juillet : épreuves sportives (8h à 17 heures)

- Piscine du Chaudron : 8 h à 10 h (avenue Georges Pompidou, Sainte Clotilde)
- Stade de Champ Fleuri : 9 h à 17 h (rue Christol de Sigoyer, Sainte Clotilde)

- **une épreuve de natation** : 50 mètres 1 seule nage
- **cinq épreuves d'athlétisme** : vitesse, demi-fond, grimper de corde, saut en hauteur, lancer de poids
- **une épreuve spécifique dénommée « parcours sportifs du sapeur-pompier ».**

mercredi 12 juillet : épreuves de manœuvres (8h à 16 heures)

- Stade Jean Ivoula (Saint-Denis)

- **Trois épreuves pratiques** portant :
 - sur l'établissement des lances et l'utilisation des lances ; (incendie)
 - sur l'exécution d'une manœuvre de sauvetage et d'une manœuvre de protection contre les chutes ; (opérations diverses)

- sur l'exécution de deux manœuvres de techniques opérationnelles. (opérations diverses)

Proclamation des résultats à 16 h 30

- Stade Jean Ivoula (Saint-Denis)



Les JSP de La Réunion lors du défilé départemental du 14 juillet 2016

Contact Presse :

UDSP 974 : Josselin MYRTHO – 0692 60 54 96 – josselin.myrtho@hotmail.fr

SDIS 974 : Norman INGAR – 0692 75 88 75 – norman.ingar@SDIS974.re